

COMMENT LES SALARIÉS PERÇOIVENT-ILS LA RSE EN 2023 ?

Trois salariés sur quatre estiment qu'au moins une action en matière de RSE a été mise en place dans leur entreprise cette année. Près de la moitié des entreprises communiquent en interne sur leur stratégie RSE. Retour sur les résultats du Baromètre national de la perception de la RSE en entreprise, publié le 9 octobre par le MEDEF.

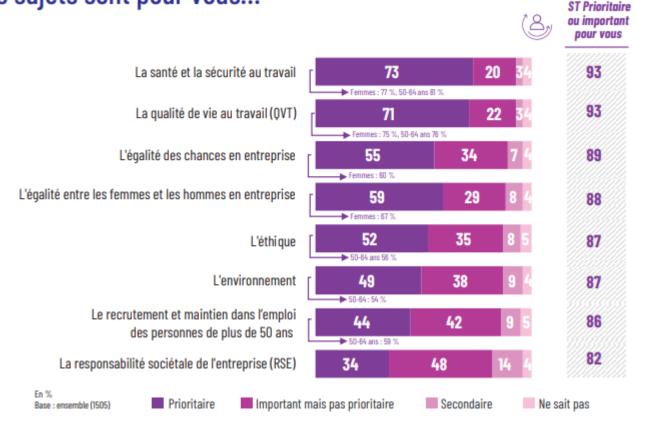
Quels sont les sujets RSE jugés prioritaires pour les entreprises ? Et pour les salariés ? Quel lien entre la prise en considération des sujets RSE par l'entreprise et le plaisir des salariés à y travailler ? Telles sont les questions qui ont été posées dans le cadre du <u>« Baromètre national de perception de la RSE en entreprise 2023 », dont les résultats ont été dévoilés lundi par le MEDEF*</u>.

L'objectif de ce baromètre, rappelle le MEDEF, est de permettre aux organisations « de s'engager » et de « construire un dialogue efficace avec leurs salariés autour de la RSE » en mesurant la perception qu'ont les salariés de la RSE en entreprise.

Gouvernance : une thématique peu ou mal comprise ?

Premier enseignement général : la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) est un sujet jugé prioritaire ou important pour 8 salariés sur 10. En particulier, parmi les « items » qui composent la RSE, la santé et la sécurité au travail, la QVT, l'égalité H/F sont ceux qui sont considérés les plus prioritaires. Si le sujet est considéré comme prioritaire, seulement 36 % des salariés ont connaissance d'une fonction ou d'un service RSE au sein de leur organisation. Cela représente toutefois « une augmentation notable depuis 2017/2018 (respectivement 15 % et 11 %) », soulignent les auteurs de l'étude.

Ces sujets sont pour vous...



Sur la notion de « développement durable », 6 salariés sur 10 l'associent à l'environnement, près de la moitié aux achats responsables et 1 sur 3 à l'engagement social et l'engagement sociétal. Parmi l'ensemble des thématiques proposées, la gouvernance semble en revanche être peu ou mal comprise par les salariés puisqu'elle est la moins rattachée au développement durable avec seulement 12 % de répondants.

L'étude pointe par ailleurs la meilleure compréhension par les plus jeunes (16-34 ans) et les CSP + des implications de la RSE sur le fonctionnement de l'entreprise (éthique, dialogue avec les parties prenantes, transparence de communication et gouvernance).

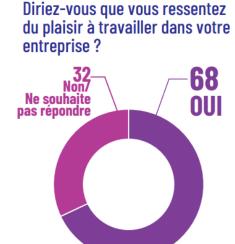
Actions concrètes

Qu'en est-il de la perception des salariés sur la prise en compte du sujet par leur entreprise ? Pour la quasi-majorité des répondants, leur direction accorde davantage d'importance aux thématiques RSE suivantes : la santé et la sécurité (56 %), la qualité de vie au travail (46 %) et l'égalité entre les femmes et les hommes (42 %).

Et dans les faits, les entreprises ont-elles mis en place des actions concrètes ? Oui, selon 3 répondants sur 4, au moins une action en matière de RSE a été entreprise en 2023. Les actions les plus citées sont :

- la sensibilisation, la formation ou la communication interne : 46 %,
- l'annonce d'un plan d'action ou d'objectifs de progression : 30 %,
- le suivi d'indicateurs de mesure : 27 %,
- l'adhésion à une charte ou un label : 27 %,

- le partenariat avec des associations : 22 %,
- la communication externe (reporting): 18 %.



L'étude pointe également le « lien systématique » entre l'indice RSE relevé et les réponses positives aux questions relatives au niveau de confiance des salariés et le plaisir à travailler dans leur entreprise :

- près de 7 répondants sur 10 se voient toujours travailler dans leur entreprise dans 3 ans ;
- près de 2 salariés sur 3 jugent positivement leur manager direct, malgré « une tendance à la baisse » qui se dessine depuis deux ans (- 4 pts) ;
- plus de 7 salariés sur 10 jugent leurs conditions de travail de manière positive (72 % en 2023 contre 76 % en 2022).

L'impact positif du télétravail

Enfin, le télétravail est une source de satisfaction importante pour les salariés qui portent des jugements positifs sur les réunions virtuelles et l'usage des outils numérique (77 %), la prise en compte et l'incitation à privilégier des mobilités durables (76 %) et l'autonomie dans le travail (75 %). Plus de 8 salariés sur 10 ayant la possibilité de télétravailler se disent satisfaits des modalités proposées par leurs entreprises. Parmi les motifs d'insatisfaction toutefois, les salariés invoquent d'abord le fait « qu'il n'y a pas assez de jours de télétravail (33 %), ou que ses modalités sont trop compliquées et manquent de flexibilité (16 %), exigeant par exemple des jours de télétravail imposés ou une autorisation systématique avant chaque jour télétravaillé ».

METHODOLOGIE: L'ENQUETE A ETE REALISEE EN LIGNE PAR TNS SOFRES POUR LE MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE DU 26 MAI AU 9 JUIN 2023 AUPRES D'UN ECHANTILLON DE 1505 PERSONNES, REPRESENTATIF DE LA POPULATION FRANÇAISE SALARIEE DU SECTEUR PRIVE ET AGEE DE 16 ANS ET PLUS.

Leslie Brassac

https://www.actuel-hse.fr/content/comment-les-salaries-percoivent-ils-la-rse-en-2023-0